

INTERNATIONAL STANDARD NORME INTERNATIONALE



1942 / III

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Dental vocabulary — List 3 : Dental instruments and equipment

First edition — 1975-10-15

Vocabulaire de l'art dentaire — Liste 3 : Instruments et matériel dentaires

Première édition — 1975-10-15

UDC/CDU 616.314 : 001.4

Ref. No./Réf. n° : ISO 1942/III-1975 (E/F)

Descriptors : dentistry, dental equipment, dental materials, medical equipment, vocabulary / **Descripteurs** : art dentaire, matériel dentaire, produit dentaire, matériel médical, vocabulaire.

Price based on 3 pages/Prix basé sur 3 pages

FOREWORD

ISO (the International Organization for Standardization) is a worldwide federation of national standards institutes (ISO Member Bodies). The work of developing International Standards is carried out through ISO Technical Committees. Every Member Body interested in a subject for which a Technical Committee has been set up has the right to be represented on that Committee. International organizations, governmental and non-governmental, in liaison with ISO, also take part in the work.

Draft International Standards adopted by the Technical Committees are circulated to the Member Bodies for approval before their acceptance as International Standards by the ISO Council.

International Standard ISO 1942/III (originally ISO/DIS 2793) was drawn up by Technical Committee ISO/TC 106, *Dentistry*, and circulated to the Member Bodies in April 1972.

It has been approved by the Member Bodies of the following countries :

Australia	India	Switzerland
Belgium	Iran	United Kingdom
Brazil	New Zealand	U.S.A.
Egypt, Arab Rep. of	Romania	U.S.S.R.
France	South Africa, Rep. of	
Germany	Spain	

The Member Body of the following country expressed disapproval of the document on technical grounds :

Ireland

AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation Internationale de Normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (Comités Membres ISO). L'élaboration de Normes Internationales est confiée aux Comités Techniques ISO. Chaque Comité Membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du Comité Technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les Projets de Normes Internationales adoptés par les Comités Techniques sont soumis aux Comités Membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes Internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme Internationale ISO 1942/III (précédemment ISO/DIS 2793) a été établie par le Comité Technique ISO/TC 106, *Produits et matériel pour l'art dentaire*, et soumise aux Comités Membres en avril 1972.

Elle a été approuvée par les Comités Membres des pays suivants :

Afrique du Sud, Rép. d'	Espagne	Royaume-Uni
Allemagne	France	Suisse
Australie	Inde	U.R.S.S.
Belgique	Iran	U.S.A.
Brésil	Nouvelle-Zélande	
Égypte, Rép. arabe d'	Roumanie	

Le Comité Membre du pays suivant a désapprouvé le document pour des raisons techniques :

Irlande

STANDARDSISO.COM : Click to view the full PDF of ISO 1942-3:1975

Dental vocabulary — List 3 : Dental instruments and equipment

INTRODUCTION

ISO 1942 consists of a series of separately published lists of terms and definitions which have been compiled to serve an evident need for a ready form of reference giving international equivalence in nomenclature and meaning of various dental terms and expressions.

List 3 deals with dental instruments and equipment. It is intended that this list will be extended, as the need arises, by addenda which will in due course be incorporated into the body of the standard.

SCOPE AND FIELD OF APPLICATION

This International Standard gives a list of equivalent English and French terms and expressions for dental instruments and equipment with appropriate definitions in both languages.

LIST 3 — TERMS AND DEFINITIONS

3.001 dental forceps : A special type of pincers for the extraction of teeth.

3.002 dental elevator : A special type of lever used for the extraction of teeth.

3.003 dental handpiece : A manual device for holding instruments to which power is imparted by various means.

3.004 straight handpiece : A handpiece of which the main axis and that of the tool which it carries coincide.

3.005 angled handpiece (general term) : A handpiece of which the main axis is at an angle with that of the tool which it carries.

3.006 obtuse angle handpiece : A mono-angled handpiece of which the main axis is at an obtuse angle with that of the tool which it carries.

3.007 right angle handpiece : A mono-angled handpiece of which the main axis is at a right angle with that of the tool which it carries.

Vocabulaire de l'art dentaire — Liste 3 : Instruments et matériel dentaires

INTRODUCTION

L'ISO 1942 se compose d'une série de listes, publiées séparément, de termes et de définitions qui ont été étudiés en tenant compte de l'évidente nécessité d'un ouvrage de référence, contenant les équivalences internationalement adoptées (nomenclature et définitions) de divers termes et expressions dentaires.

La liste 3 concerne l'instrumentation et le matériel dentaires. Il est prévu de compléter cette liste, selon les besoins, par des additifs qui seront ultérieurement incorporés à la norme elle-même.

OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme Internationale établit une liste de termes et d'expressions équivalents en français et en anglais concernant les instruments et le matériel dentaires, ainsi que les définitions correspondantes dans les deux langues.

LISTE 3 — TERMES ET DÉFINITIONS

3.001 davier : Tenaille spécialement conçue pour l'avulsion des dents.

3.002 élévateur dentaire : Levier spécialement conçu pour l'avulsion des dents.

3.003 pièce à main dentaire : Porte-outil, tenu à la main, destiné à transmettre ou à transformer l'énergie nécessaire à l'action de divers types d'outils dentaires.

3.004 pièce à main rectiligne : Pièce à main dont l'axe principal coïncide avec celui de l'outil.

3.005 pièce à main angulaire (terme général) : Pièce à main dont l'axe principal fait un angle avec celui de l'outil.

3.006 pièce à main à angle obtus : Pièce à main monoangulaire dont l'axe principal fait un angle obtus avec celui de l'outil.

3.007 pièce à main à angle droit (dite angle droit) : Pièce à main monoangulaire dont l'axe principal est perpendiculaire à celui de l'outil.

3.008 contra-angle handpiece : A right angle handpiece with one or more additional angles so placed as to bring the working head of the tool approximately into line with the main axis of the handpiece.

3.009 adjustable contra-angle handpiece : A type of contra-angle handpiece in which that part carrying the right angle head can be rotated about its own axis.

3.010 slip-joint : An interlocking device for coupling the drive-shaft to the handpiece, consisting of two co-axial cylinders slipped one upon the other, secured by a latch.

3.011 wrist-joint : A system consisting of hinges, rotating joints and pulleys, attached to the male part of the slip-joint. It allows the cord drive to be transmitted to a freely movable handpiece.

3.012 power operated burnisher : A rotary instrument with a smooth or ribbed working head used in a handpiece for polishing a metal surface and for the spinning of thin metallic margins at the cavo-surface angle.

3.013 drill : A boring instrument used in a handpiece.

3.014 bur (dental) : A rotary cutting instrument, used in dentistry, consisting of a head and a shaft.

3.015 bur head : The working part of a bur which carries the cutting blades. Bur heads vary in shape and size.

3.016 bur head length : The axial dimension of the bur head.

3.017 bur shaft : A bur, minus its head. The shaft consists of the neck and the shank.

3.018 bur neck : The usually tapered part of the shaft of a bur which unites the head with the shank.

3.019 bur shank : That part of the shaft of a bur which fits into the handpiece-chuck.

3.020 cylindrical bur : A bur, the head of which describes a cylindrical surface when rotating.

3.021 shouldered bur : A bur usually cylindrical, bearing, between the head and the shaft, a shoulder the function of which is to limit penetration.

3.022 shouldering bur (one cut) : An exclusively end-cutting cylindrical bur.

3.008 pièce à main à contre-angle (dite contre-angle) : Pièce à main à angle droit comportant en outre un ou plusieurs angles disposés de façon à ramener approximativement la partie active de l'outil dans le prolongement de l'axe principal de la pièce à main.

3.009 pièce à main à contre-angle orientable : Catégorie de pièce à main à contre-angle dans laquelle la partie portant la tête à angle droit peut être orientée autour de son axe propre.

3.010 accouplement à glissement : Raccord de transmission dont la mise en place sur la pièce à main s'effectue par glissement de deux pièces cylindriques axiales l'une dans l'autre.

Ces deux pièces sont solidarisées par un système de verrouillage et le mouvement de rotation est transmis par un clabotage.

3.011 renvoi d'angle orientable : Double renvoi d'angles à poulies, généralement lié par construction à la partie mâle de l'accouplement à glissement et permettant la transmission d'un mouvement rotatif à une pièce à main orientable en toutes directions.

3.012 brunissoir rotatif : Outil rotatif, à partie active lisse ou côtelée, se montant sur une pièce à main et destiné à égaliser les surfaces métalliques et à améliorer l'adaptation des obturations métalliques aux bords de la cavité.

3.013 foret pour pièce à main : Outil de perçage adaptable à une pièce à main.

3.014 fraise (dentaire) : Outil de coupe rotatif composé d'une tête et d'une tige.

3.015 tête de fraise : Partie active qui porte les éléments coupants. Peut être de forme et de dimensions variées.

3.016 longueur d'une tête de fraise : Dimension axiale de la tête.

3.017 tige de fraise : Ce qui dans la fraise n'est pas la tête. La tige est composée du col et de la queue.

3.018 col de fraise : Partie généralement amincie de la tige d'une fraise qui unit la tête à la queue.

3.019 queue de fraise : Partie de la tige, calibrée pour s'adapter dans la pièce à main.

3.020 fraise cylindrique : Fraise dont la tête décrit, par rotation, une surface de révolution cylindrique.

3.021 fraise à épaulement : Fraise, généralement cylindrique, comportant à l'union de la tête et de la tige un épaulement dont la fonction est de limiter la pénétration.

3.022 fraise pour épaulements (une coupe) : Fraise cylindrique coupant uniquement en bout.